

UGSEL 1911-2011

100 ans pour un futur



FLASHMOB HAUTE-SAVOIE

Fête du centenaire de l'UGSEL Nationale

Aux Chefs d'Établissements, Enseignants d'EPS et personnel éducatif
Pringy, le 15 février 2011

Invitation au projet :

Notre fédération sportive scolaire nationale est centenaire.

Notre Union Départementale s'associe à la fête et pour célébrer cet événement, notre commission Danse a trouvé une idée géniale... Organiser dans tous les établissements scolaires de l'Enseignement Catholique une chorégraphie collective, facile et dynamique.

Nous avons intitulé ce projet : le FlashMob* du centenaire de l'UGSEL.

Ouvert aux élèves et aux adultes volontaires de chaque établissement scolaire, l'apprentissage de la chorégraphie pourra se faire par le biais des enseignants d'EPS et d'internet où nous avons publié une vidéo explicative.



DATE : **Mardi 5 avril 2011...** report le 7 avril si intempéries.

QUAND : La récréation du matin.

LIEUX : Dans tous les établissements scolaires 2nd degré de l'Enseignement Catholique de Haute-Savoie - Par défaut la cour de récréation (sinon au choix de l'établissement).

PUBLICS : Elèves et adultes volontaires.

ORGANISATION : Chaque établissement nomme un référent local.

Une idée originale, qui permet de célébrer tous ensemble cet événement.

* Un *flash mob*, terme anglais traduit généralement par foule éclair ou mobilisation éclair, est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer quelque chose de particulier avant de se disperser rapidement. (source wikipédia)



FLASHMOB / LOGISTIQUE

1— Chorégraphie et Musique

La commission « Flashmob » vous propose une musique et une chorégraphie

- Musique : Groupe Magic System - Titre : Ambiance à l'africaine. Nous contacter si vous avez des difficultés à trouver la musique.

- Chorégraphie : son explication est donnée dans un document vidéo. Cette vidéo est à visionner sur internet depuis le site de l'UGSEL74 : www.ugsel74.org. C'est le site Dailymotion qui héberge cette vidéo et son accès est limité aux membres connaissant le lien internet. (Un droit à l'image a été demandé aux figurants)

2— Droits, Communication et Vidéo

- L'UGSEL 74 a informé la section locale de la SACEM et a réglé les droits. Contrat n°104 994. Cela permet la mise en place de toutes les flashmobs par les établissements scolaires dans la semaine du 4 avril 2011.

- Nous invitons les organisateurs à communiquer autour de cet évènement. Un dossier de presse sera réalisé et adressé aux services départementaux. Vous le recevrez en copie et vous pourrez ainsi contacter vos correspondants locaux.

- Il est recommandé de filmer votre flashmob. L'UGSEL 74 souhaiterait éditer une vidéo souvenir de ces moments. Merci de privilégier une vue de haut, en plan fixe et si possible l'ensemble du groupe. Vous pourrez aussi exploiter ce film. Nous nous organiserons pour récupérer le fichier vidéo.

3—Matériel et autorisation

- Mise à part une sonorisation performante, il n'y a pas de dispositions particulières.

- Avertir la direction de l'établissement

Recommandations auprès des élèves

Diffusion du projet :

Les enseignants d'EPS peuvent proposer le projet en donnant l'information en début d'un cours.

La chorégraphie peut aussi servir d'échauffement.

Inviter les élèves à voir la vidéo explicative sur le site.

Proposer 1 ou 2 séances d'entraînement.

Bien préciser le contexte anniversaire de ce projet. Ne pas le rendre obligatoire.

Facultatif : proposer à des élèves qui maîtrisent bien la chorégraphie de se placer devant le jour J.

Dire qu'il y a 15 secondes pour rejoindre le groupe au moment où démarre la musique.

Inviter les élèves à avoir un mouchoir ou un bout de tissu de couleur à agiter au moment du final.

Le rendez-vous approche, alors bonne préparation !



Remerciements :

Commission Danse : Malissia Miguelez, Françoise Thevenod, Corinne Toé.

Montage Vidéo : Sylvain Favre-Félix

Figurant : Elèves de 4ème et 3ème du collège La Salle Pringy

**UGSEL
Haute-Savoie**

Cédric Amiot
BP 36

74371 PRINGY Cedex

Téléphone : 04 50 09 71 15

Télécopie : 04 50 27 36 87

Messagerie : ugsel74@wanadoo.fr